

Mémoire pour le BAPE sur le gaz de schiste

Bernard Regimbeau et Lyne Audet,

273

P NP

DM2

Développement durable de l'industrie des
gaz de schiste au Québec

6212-09-001

13 octobre 2010

Membres du bureau d'audiences publiques sur l'environnement,

Nous sommes résidents de Saint-Marc-sur-Richelieu depuis plus de 10 ans. Nous ne sommes pas des écolos, mais nous contribuons à notre niveau à essayer de faire attention à notre planète.

Il nous a fallu un certain temps pour se convaincre que le recyclage dans ma municipalité était utile pour notre environnement. Plus tard nous dénonçons, avec photos à l'appui, des entreprises corporatives et des cultivateurs qui brûlaient leurs vidanges à ciel ouvert.

En janvier nous apprenons avec surprise qu'une entreprise Australienne, Molopo, va venir implanter un puits de gaz de Schiste, c'est quoi ça du gaz de schiste? Si ça n'avait pas été qu'une voisine courageuse propriétaire d'une garderie, dénonce la compagnie qui voulait s'installer a 600 m de chez eux, on ne l'aurait pas su, même pas de la municipalité qui n'était pas encore trop au courant sauf l'ex conseiller municipal qui lui s'était présentait comme maire tout en sachant ce qui se tramait dans votre village, car c'est le même agriculteur qui a signé le bail pour exploiter son terrain. Je n'ais pas été surpris de son courage a ce dernier car il fait parti de ceux qui brûlent encore leurs ordures et autres dans ses champs.

C'est ainsi que nous sommes entré dans cette polémique de savoir c'est quoi ce gaz et surtout pourquoi une entreprise d'Australie dont le représentant ne parle pas un mot de français, voulait venir faire un puits chez nous. Ils nous ont fait une présentation aux membres du conseil municipal, aux membres du comité consultatif d'urbanisme, aux membres du comité d'environnement ainsi que quelques invités, nous faire une présentation en anglais uniquement. Ils sont venus nous apprendre qu'ils avaient signé une entente avec un cultivateur, sur une terre qui est à 8 km de sa résidence, pour le forage d'un puits de gaz de schiste.

Quelques semaines plus tard, quelques représentants du Ministère des ressources naturelles et de la faune sont venu vous faire le même genre d'exposé, en français cette fois ci, M. Laliberté ainsi que d'autres représentant étaient la. Dans le cas des deux présentations, plusieurs questions ont été posés, nous attendons encore les réponses à plusieurs. Mais une des plus sérieuses questions, qui selon nous remettait tout le projet en question, en était une sur la sécurité. Nous avons demandé ce qu'il se passerait si un problème arrivait au puits, feu, explosion ou autre. La réponse fut très clair aux deux occasions, nous devons évacuer sur un périmètre de 4 km et que les secours viendraient de Nouvelle Écosse ou d'Alberta. Pas très rassurant ce genre de réponse.

Comment un gouvernement, élu par les citoyens payeurs de taxes, peuvent-ils encourager les entreprises à venir exploiter nos ressources? Le gaz est dans le sous sol depuis des millions d'années, pourquoi ne pas

Mémoire pour le BAPE sur le gaz de schiste

Bernard Regimbeau et Lyne Audet,

prendre le temps de bien faire les choses? Pourquoi laisser les entreprises privées nous informer, ou selon le cas nous mettre devant le fait accompli, si on pense à la façon dont Junex à traiter les gens de Saint-Antoine-sur-Richelieu, pourquoi est ce que le gouvernement, via le MRNF, ne nous donne pas l'heure juste. J'ai assistée à la réunion des gens du MRNF, ils n'avaient aucune ou presque pas de réponses à donner à nos questions, des réponses que nous avons eu de la compagnie Molopo, aucune étude indépendante sur le forage, les impacts environnementaux, les impacts sur l'eau, sur nos infrastructures, et surtout les impacts sur les gens qui vont vivre autour du ou des puits. Car la personne qui signe un bail est indemnisée mais les voisins vivent avec la présence du puits sur une base journalière. Les gens de l'industrie nous disent que ca doit être un projet d'acceptabilité citoyenne... entendez ce que les citoyens disent, ils vous disent d'attendre, prenez le temps de bien faire les choses si finalement nous pouvons continuer. Il existe d'autres sortes d'énergie propres qui peuvent être exploitée et développée plus que le gaz de schiste.

Mais j'ai une question; comment cela peut être possible de venir creuser sous nos maisons sans en aviser les même propriétaires qui font des pieds et des mains pour respecter l'environnement, payent l'eau au compteur, recycler leurs déchets, poser des fosses septiques selon les nouvelles normes environnementales à grand frais sans aucune subvention, que les propriétaires riverains doivent aménager leurs berges, sur le bord du Richelieu, selon des normes très strictes du ministère de l'environnement.

Nous avons la chance à Saint-Marc-sur-Richelieu d'avoir des professionnels qui travaillent dans le milieu de l'environnement, et pas n'importe où, je ne mettrais jamais en doute leurs compétences dans leurs milieux et je les respecte dans leurs métiers. Ils ont fouillé, gratté pour trouver les informations que les entreprises gazières en collaboration avec notre gouvernement et leurs ministères ont refusés de nous donner depuis le début de cette galère. Une équipe de citoyen est née et pourtant au départ personne n'était dans aucun mouvement écologique, on a découvert bien entendu à force de lire et de fouiller partout le pourquoi de cette urgence à creuser un trou chez nous, on a finit par devenir inquiet et suspicieux car plus nous posons des questions pertinentes plus les réponses deviennent évasives. Nous avons du nous organiser et nous mobiliser, rien que des citoyens ordinaires qui ont choisis une qualité de vie en campagne.

Ma surprise encore venait aussi qu'en 2009 lors d'une commission dans une demande à la CPTAQ d'une demande pour construire une maison résidentielle pour le fils d'un agriculteur sur la propre terre du fils du cultivateur lui-même et ou il y avait déjà eu une maison, mais passée au feu quelques années avant, la CPTAQ leur a refusée ce droit de construire, pourtant la CPTAQ accorde facilement des permis pour installer des puits de gaz de schiste sur une terre agricole au dessus de 100 mètres carré.

Mémoire pour le BAPE sur le gaz de schiste

Bernard Regimbeau et Lyne Audet,

Expliquez-moi :

- Pourquoi est-ce si urgent de faire ces puits sans étude d'impacts sérieuses par des firmes indépendantes autres que celles des entreprises elles même?
- Pourquoi doit-on utiliser l'eau potable pour extraire ce schiste? Alors que nous on paye l'eau au compteur et on doit se limiter dans nos consommations à la grandeur du Québec. Et que 50% de cette eau potable ne pourra être récupérée, perdu dans le sol à jamais. Nous ne pouvons nous permettre de perdre cette ressource.
- Pourquoi avons-nous vraiment besoin de ce gaz qui n'est pas une ressource sérieuse de remplacement du pétrole?
- Pourquoi saccager l'environnement agricole au détriment d'entreprises privés qui quand elles auront épuisées les ressources s'en iront et nous laisseront la responsabilité de tous problèmes futurs qui pourraient se produire. Quel est l'héritage que nous laisseront à nos enfants et petits enfants?
- Pourquoi leur permettre de saccager nos sous sols et a leur départ les héritiers de ces terres seront pris avec le problème et bien entendu sans subvention du gouvernement?
- Pourquoi aucune étude économique sérieuse par des économistes indépendants du gouvernement n'a a été fait à ce jour.
- Pourquoi l'UPA s'est jointe aux entreprises pétrolières pour faciliter l'expansion des puits dans les terres agricoles tout en sachant que beaucoup de questions sont restées dans réponses pour eux même?
- Pourquoi les études d'impacts n'existent pas encore, pourtant nous avons des spécialistes au Québec.
- Pourquoi juste 4 mois pour le BAPE pour étudier un dossier si gros et lourd de conséquences pour les générations futures et l'environnement, pas besoin d'être écologiste pour comprendre ça?
- Pourquoi les entreprises gazières font eux même leurs analyses des eaux contaminées, qui dit que ce sont les bons chiffres? Ils ne peuvent être juge et partie!..

Mémoire pour le BAPE sur le gaz de schiste

Bernard Regimbeau et Lyne Audet,

-
- Pourquoi à l'encontre des maires, des municipalités et des citoyens le gouvernement continu d'aller de l'avant?
 - Pourquoi vous pensez que les gens n'ont pas assistés à vos réunions massivement?
 - Pourquoi le gouvernement n'arrête pas de dire qu'il a que des produits toxiques que nous avons déjà en dessous de nos lavabos quand on sait que les entreprises refusent de donner leur recette secrètes et le nombres de produits chimiques au delà de 500?

Pourquoi attendre de voir des désastres écologiques comme :

- Le golf du Mexique (avec tous les mensonges associés a ce dossiers par la pétrolière)
- Le bassin de boue toxique en Roumanie qui a fermé 7 villages pour la vie
- TCHERNOBYL une catastrophe sans précédent
- Et encore combien d'autres événements...

En conclusion, nous vous demandons de bien étudier la question, de faire un moratoire pour prendre le temps de bien faire les choses pour l'environnement, les citoyens et toutes les générations à venir!

Bernard Regimbeau, Lyne Audet